



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU MARDI 25 JUIN 2019

Le mardi 25 juin 2019 à 20h00, les membres du Conseil du 19e arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie, sur convocations à eux adressées, le mercredi 19 juin 2019 par le Maire du 19e arrondissement, conformément aux dispositions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, et simultanément affichée à la porte de la Mairie.

Étaient présent-e-s :

MM. AHOUDIAN, AMORY, Mme BARANDA, M. BOHBOT, Mme BROSSEL, MM. CHERFA, CHICHE, DAGNAUD, Mmes FILOCHE, FUCHS, M. GAU, Mmes GUY, HOLLARD, JEMNI, KONÉ, MM. LAPEYRE, LERT, MADEC, Mmes MERZI, MINDAY, MM. NAWROCKI, NORDMAN, Mme SOLANS, MM. THÉBAULT, TINTI, WANG.

Ont donné pouvoirs pour les représenter : Mme MALAI à Mme MINDAY

Absent-e-s excusé-e-s:

M. DAOUDA-KOUADIO, Mmes DAREAU, GAILLANNE, GAUTREAU, M. GIANNESINI, Mme GRAPIN-DAGORNO, MM. JOMIER, JOURNO, KOCH, Mme LANIESSE, M. MABILEAU, Mme ONGHENA, M. PENINOU, Mmes POUDIOT, RICHARD.

Le quorum était atteint à l'ouverture de la séance et pendant toute sa durée, la majorité des membres du Conseil d'arrondissement étant présente.

- M. DAGNAUD déclare la séance du Conseil d'arrondissement ouverte en saluant le public qui s'est déplacé pour venir assister aux débats.
- M. MADEC est sorti au point 7 et rentré au point 8 de l'ordre du jour, il n'a donc pas voté la délibération DASES 196
- M. DAGNAUD indique en préambule que l'ordre du jour est modifié à la marge sur trois points. Deux vœux complètent l'ordre du jour, présentés par les groupes de la majorité portant sur un projet immobilier. L'urgence de ce vœu est caractérisée par les délais engagés dans le cadre des recours contentieux déposés par l'association des habitants de la butte Bergeyre à l'encontre du permis de construire.

Par ailleurs, un avis de dépôt de constitution d'un groupe supplémentaire au Conseil (un groupe Génération-s, constitué de deux élus) est annoncé.

M. DAGNAUD communique ensuite sur les dispositifs mis en place en urgence dans le cadre du plan Canicule, à l'échelle du 19^{ème} arrondissement.

Depuis deux jours, le niveau 3 de l'alerte canicule a été déclenché, en raison d'une vague de chaleur inédite par son intensité et sa précocité. Cette canicule bouleverse les habitudes, rend plus difficile le fonctionnement du service public et fragilise les plus vulnérables. Une cellule centrale de crise de la Ville de Paris a été activée dès lundi, à l'initiative d'Anne HIDALGO. Sur le 19ème arrondissement, une cellule de vigilance locale s'est réunie, avec l'ensemble des élus et directions territoriales concernés, pour faire le point sur les dispositifs. Certains existaient, prêts à être activés, notamment le dispositif du fichier Chalex, qui repère en amont les personnes vulnérables (surtout les seniors). Les personnes figurent sur une liste de vigilance, afin que les services sociaux prennent de leurs nouvelles par téléphone, rappellent les gestes et bonnes pratiques, etc. Il existe aussi des salles rafraîchies dans plusieurs endroits de l'arrondissement, notamment dans la Mairie. Le réseau des EPHAD municipales ou associatives est solidaire, en situation d'accueillir toute personne qui aurait besoin de se mettre à l'abri, au repos dans une salle rafraîchie.

Il a été décidé une ouverture anticipée 24h/24h du parc des Buttes Chaumont. D'autres parcs et jardins de l'arrondissement sont aussi ouverts toute la nuit (comme le jardin Serge Gainsbourg).

Les horaires des bains douches (rue de Meaux et Rouvet, etc.) sont élargis, avec deux modèles horaires, ouverts de 7h à 13h, ou de 13 à 22h. La piscine Pailleron est ouverte jusqu'à 22h.

Concernant les personnes à la rue, les maraudes existantes ont été renforcées. Les parcours de veille sont accentués. 10 000 gourdes d'eau ont été distribuées.

Il y a également des difficultés sur certaines écoles et crèches de l'arrondissement. Deux ventilateurs ont été distribués dans chaque classe des écoles.

Pour les établissements les plus exposés en raison de leur architecture (écoles avec baies vitrées), les situations critiques sont suivies de près par les équipes, afin d'organiser, dans certains cas, la relocalisation des classes dans d'autres établissements. Sur les crèches, un tour d'horizon complet a été fait, une vingtaine d'enfants accueillis à la crèche rue de Crimée sera accueillie dans une autre crèche. Dans les cantines, il a été demandé d'adapter les menus servis. Voilà quelques exemples de dispositifs mis en œuvre.

Cet épisode de chaleur amène à repenser l'aménagement de la ville, et est l'occasion de rappeler que l'arrondissement est avant-gardiste dans la lutte contre le réchauffement climatique. Des chantiers ont été engagés, comme la proche livraison de la forêt linéaire Nord, complétant la forêt linéaire Sud. D'autres aménagements en cours participent de ce mouvement nécessaire de la ville. Pour rappel, en 2018, Paris a végétalisé 132 000 mètres carrés de bâtiments, dont 23 700 mètres carrés sur le 19ème arrondissement. Ainsi, 20% des surfaces végétalisées sont sur l'arrondissement.

Il faut garder une vigilance sur les projets de densification, qui sont souvent sources de chaleur, et, au contraire, produire des îlots de fraîcheur indispensables aux villes de demain. Notamment dans les écoles, qui ne pourront être conçues sans développer des zones ombragées et végétalisées. Un message que la Mairie porte avec la présentation de la ZAC de la porte de la Villette.

S'il est nécessaire de continuer à construire, il faut concevoir les futures constructions en intégrant cette exigence : ne pas produire de réchauffement climatique. Une exigence qui devra irriguer l'ensemble des politiques municipales, ce qui est déjà le cas.

M. LERT intervient pour saluer, au nom du groupe écologiste, la mobilisation de la Mairie dans ce premier épisode de canicule depuis le début de l'année à Paris. Ces épisodes risquent de s'intensifier à l'avenir, il existe donc une marge de progression pour anticiper les effets d'îlots

de chaleur en ville. Le 19^{ème} arrondissement a été précurseur en ouvrant, il y a quelques années, en nocturne, pendant l'été, le parc des Buttes Chaumont. Encore aujourd'hui, le parc est le plus frais de la capitale.

Un autre dispositif spécifique à l'arrondissement est à noter : la baignade publique dans le bassin de la Villette. Pour prolonger ce qui vient d'être dit, sur les efforts qu'il reste à faire, deux réflexions portent sur l'importance et l'utilité d'avoir des arbres à grands développement. C'est une des meilleures réponses contre la canicule. Il est possible d'aller plus loin, car il reste encore des espaces pour planter des arbres de grand développement, notamment sur le périphérique et les espaces fonciers à prendre, et sur les places de stationnement où l'on peut faire de la pleine terre. Il faut moins de béton, des matériaux qui retiennent moins la chaleur, des habitations mieux isolées. Le secteur du logement est responsable pour 25% de facteurs d'émissions de gaz à effet de serre, et participe au réchauffement. L'isolation de bâtiments reste un enjeu important. Ce sont des réponses à amorcer aujourd'hui pour anticiper au mieux, au-delà des mesures d'urgence, les effets de canicules à répétition.

M. DAGNAUD évoque enfin bassin de baignade de la Villette. Les autorisations indispensables n'ont pas été reçues à ce jour : celle de la préfecture de police et celle des services sanitaires. Il n'est donc pas possible d'ouvrir de manière anticipée les baignades. En outre, les équipes de surveillance ne sont pas mobilisables, car ces agents sont affectés dans les piscines municipales. Il n'est pas possible de les redéployer immédiatement sur le bassin.

Il tient à dire un dernier mot sur la médiathèque qui sera 100% écologique.

Sont ensuite votées les délibérations suivantes inscrites à l'ordre du jour :

1. D192019022 Désignation de la secrétaire de séance.

M. DAGNAUD propose à M. GAU, benjamin des élu-es présent-e-s, d'assurer les fonctions de secrétaire de séance. M. GAU accepte cette responsabilité.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 21 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

2. D192019023 Adoption du compte rendu de la séance du 28 mai 2019

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

M. Roger MADEC, rapporteur:

3. DLH 107 Conférence du logement de Paris - présentation des orientations stratégiques. Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, M. MADEC, Mme MINDAY, M. BOHBOT

M. MADEC présente la délibération sur l'attribution de logements et les orientations stratégiques de la Conférence du logement de Paris. Il existe une tension sur le marché du logement parisien. Le parc social est davantage sollicité par les Parisiens. Le taux de rotation sur le secteur social est connu pour être faible, en dessous de 3% sur l'année. L'enjeu est d'éviter la ségrégation résidentielle et scolaire. Il est très important de maintenir la mixité sociale.

Les membres de la Conférence ont avisé de l'enjeu territorial majeur que représente le 19^{ème} arrondissement. Pour répondre à cette préoccupation, le texte de la Conférence du logement qui sera présenté au Conseil de Paris propose d'élargir certaines zones à des zones fragiles, au regard des revenus des ménages. Il a donc été souhaité d'adjoindre un vœu à la délibération, qui demande notamment à la Maire de Paris de relever l'invisibilité des attributions effectuées par la préfecture dans chaque arrondissement, et un engagement clarifié des objectifs de mixité sociale. L'enjeu de la Conférence logement est patent, le souci pour les élus de l'est parisien est de garantir mixité sociale.

Mme MINDAY déclare que le groupe écologiste s'associe à ce vœu et rappelle leur pleine adhésion aux objectifs, venant préciser les intentions des lois SRU en faveur des plus démunis et d'une meilleure répartition des logements sociaux sur le territoire. En accord avec son collègue de la majorité, le groupe de Mme MINDAY souhaite préciser ce vœu en indiquant l'objectif d'affecter 25% des logements sociaux aux ménages aux plus bas revenus. Cet objectif doit être précisé au regard de la spécificité du territoire parisien, marqué par de fortes inégalités. L'objectif de mixité effective, de 25% de logements sociaux, doit porter en priorité sur les arrondissements qui sont le moins pourvus en logements sociaux. L'objectif de mixité sociale doit également être mis en œuvre dans les quartiers plus favorisés.

M. BOHBOT indique que son groupe ne votera pas. Il s'abstiendra sur ce vœu, même si la réflexion intégrée n'est pas choquante, car on ne peut demander aux quartiers de l'Est le plus grand effort. Compte tenu de la tension sur le marché privatif, et le marché public, il y a une nécessité de revoir l'organisation du logement social dans la ville. Ce vœu contient une réflexion fondamentale et doit conduire à la manière de mieux répartir l'offre de logements. De plus, il faut signaler l'absence de transparence de la préfecture et de l'État. Ce dernier doit travailler de concert avec l'ensemble des acteurs (bailleurs sociaux etc.), notamment la Ville, pour que cela se passe de bonne manière. Il faut aussi signaler le désengagement de l'État en matière de logement social, qui pèse sur les arrondissements de l'Est.

M. MADEC déclare que le sujet du logement est grave, sujet prioritaire dans les arrondissements de l'Est parisien.

M. DAGNAUD propose de remettre en perspective la délibération, la Conférence logement et les enjeux qu'elle porte, et ce vœu que la majorité souhaite porter au Conseil de Paris.

Étape après étape, majorité après majorité, loi après loi, toutes les évolutions législatives ont réaffirmé la vocation du parc social à accueillir les publics les plus en difficulté. Depuis la loi DALO et la loi Égalité et Citoyenneté, jusqu'à la loi ELAN votée durant ce quinquennat, la logique est la même, accentuant la priorité dans l'accès au logement des publics les plus en difficulté. Une mesure qui relève du bon sens et de l'intérêt public.

La difficulté se présente quand ces dispositions s'appliquent à des territoires en grande tension concernant l'accès au logement, surtout le marché parisien où il est compliqué, voire impossible, de se loger à bon prix, et dont l'autre singularité est l'extrême concentration du

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 25 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 1 LR M. BOHBOT

Mme Halima JEMNI, rapporteure:

6.2019 DU 78 Appel à projet Habitat Participatif - désignation du lauréat, acquisition auprès de PH d'une emprise 18, rue A. Carrel et vente au lauréat des parcelles 16 et 18 rue A. Carrel (19e).

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, Mme JEMNI

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 25 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 1 LR

Nombre d'abstentions : 0

M. Roger MADEC, rapporteur:

7. V192019027 Vœu déposé par François Dagnaud, Roger Madec, Dan Lert et Sergio Tinti, relatif au projet immobilier du 19 rue Georges Lardennois.

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, MM. MADEC, LERT, GAU, BOHBOT

M. MADEC présente ce vœu qui porte sur la butte Bergeyre, un quartier pittoresque, avec de la nature en ville. Un projet immobilier, à quatre étages, a vu le jour en 2017, visant un site arboré. Un permis de construire a été déposé depuis 2018, malgré les oppositions. Le Maire du 19ème a émis un avis défavorable sur ce permis de construire et a saisi la commission de la Ville de Paris. Le permis a été délivré durant l'été 2018, le PLU permettant de réaliser la construction.

La mobilisation de l'association est saluée, son recours contentieux, argumenté et charpenté, a été déposé. La Mairie soutient la démarche des habitants de la butte Bergeyre contre ce projet aberrant, en totale contradiction avec la lutte contre le réchauffement climatique. Le Conseil d'arrondissement confirme son opposition à ce projet et demande à la Ville de Paris de revenir sur l'autorisation de ce permis de construire.

Suspension de séance en raison de l'intervention de deux représentants des associations de la butte Bergeyre. Ils prennent la parole pour expliquer le combat mené.

M. LERT intervient, confirmant que le groupe écologiste partage ce combat pour sauver les arbres de la butte Bergeyre. Le terrain est très pentu, juste au-dessus du talus visé, il y a des immeubles. Ce projet de spéculation immobilière va bétonner un des seuls espaces verts arborés, au profit d'investisseurs immobiliers qui ignorent l'équilibre du sol sur cette parcelle, ou la biodiversité présente. Il faut rendre impossible à l'avenir, dans le cadre du PLU, les permis de constructibilité sur ce type d'espace. Le groupe écologiste sera attentif et vigilant sur la réponse de la Mairie de Paris, qui n'a pas dû bien regarder le recours émis par l'association. Il y a des arguments significatifs, ne serait-ce que du point de vue de la sécurité et de la mise en

parc social sur trois arrondissements (les 13^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}), réalité ancrée dans l'histoire. L'inégale répartition du logement social sur le territoire renforce les logiques de ghettoïsation, de précarité sociale et de paupérisation, dans des quartiers déjà concernés par ces problématiques. Le vœu alerte sur cette réalité paradoxale. Aujourd'hui, sous l'impulsion des maires de Paris depuis 2008, la priorité est mise sur le financement et la production de logements sociaux dans les arrondissements qui en sont déficitaires.

L'objet du vœu est de garantir que la priorité de l'accès au logement social ne se traduise pas par la concentration de difficultés sociales dans les quartiers qui accueillent le plus grand nombre de logements sociaux. Le vœu vise à établir un partenariat indispensable avec l'État, la préfecture, pour clarifier la réalité des attributions préfectorales, qu'ils aient un engagement clair dans les objectifs de mixité sociale.

Le vœu et la délibération sont votés ensemble.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 25 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 1 LR M. BOHBOT

4. Adoption du budget supplémentaire pour l'exercice 2019

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, Mme JEMNI

Mme. JEMNI présente le vœu. Ce budget supplémentaire suit le vote du compte administratif adopté lors du dernier Conseil. Les reports correspondant au solde d'exécution sont réintégrés. Il faut distinguer les reports engagés, et les reports libres d'emploi, qui correspondent à des crédits non utilisés. Ces crédits seront utilisés pour financer l'augmentation des prix du marché du bio dans les crèches, absorber l'augmentation des loyers et charges des bibliothèques, réaliser des petits travaux dans les crèches, école et les gymnases.

En conclusion, on peut parler d'une bonne gestion.

M. DAGNAUD soumet le projet de vœu au vote.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de vœu mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 25 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 1 LR M. BOHBOT

<u>5. V192019026 Vœu déposé par François Dagnaud, Roger Madec, Sergio Tinti, relatif aux orientations stratégiques de la Conférence du logement en matière d'attribution de logements sociaux à Paris.</u>

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, M. MADEC, Mme MINDAY, M. BOHBOT

M. DAGNAUD soumet le projet de vœu au vote.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de vœu mentionné au visa

péril des immeubles environnants. Le groupe souhaite un réexamen et une élimination de ce permis de construire dans les meilleurs délais.

- M. GAU apporte apporte le soutien des élus communistes au combat mené par les habitants de la butte Bergeyre. Ce projet montre que la spéculation immobilière est un poison, que ce soit pour la mixité sociale, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, la lutte contre le réchauffement climatique. L'enjeu est décisif pour l'avenir de la ville.
- M. BOHBOT apporte le soutien des Républicains, et regrette que des services de la Ville aient signé ce permis. Cette opération révèle une sur-densification. Il est nécessaire de trouver une vraie solution.
- M. DAGNAUD rappelle les enjeux du réchauffement climatique cités en début de séance, et la nécessité d'anticiper la ville de demain pour mieux protéger les habitants. La tension immobilière a été évoquée au sujet de la Conférence du logement. Il s'agit là de la convergence de ces deux problématiques. Ce projet n'a aucune autre raison qu'une logique spéculative, et porterait atteinte à la qualité paysagère du quartier.

Par ailleurs, M. DAGNAUD ne souhaite pas de faux-procès, car les procédures de délivrance de permis sont complexes. La lecture administrative fait qu'un projet est compatible, ou non, avec ce qui est autorisé en matière d'urbanisme. Il est parfois difficile de s'opposer à un projet qui respecte l'ensemble des règles. Néanmoins, la Ville dispose de moyens de dialogue pour peser sur le retrait du projet. Cette opportunité est saisie par ce vœu. Il faut tout faire pour rendre impossible la réalisation de ce projet inopportun, et réguler la logique spéculative à laquelle il s'adosse.

C'est le rôle des élus de réguler un marché immobilier qui peut mettre en danger la capacité de bien vivre à Paris, et fragilise un paysage urbain à protéger.

M. DAGNAUD soumet le projet de vœu au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de vœu mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

[Sortie de M. MADEC]

Mme Séverine GUY, rapporteure :

8. 2019 DASES 196 Subvention (225 000 euros) et conventions avec l'Association de Santé Mentale du 13e arrondissement de Paris (13e) et le GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences (19e et 20e)

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, Mme GUY

Mme GUY exprime sa satisfaction de présenter ce vœu de subventions. Ce vœu propose de renouveler le financement de deux équipes de liaison intersectorielle, et de démarrer l'expérimentation dans le 19ème. L'initiative a été impulsée par le Conseil local de santé mentale. C'est un projet construit en collaboration entre les bailleurs sociaux, les services de psychiatrie de la Ville, des services sociaux et associations du secteur. L'objectif est la mise en place d'une équipe de professionnels de santé sur le territoire, avec comme axes prioritaires d'assurer le maintien d'un logement aux locataires signalés par les bailleurs sociaux pour un

problème psychique; éviter les expulsions; favoriser les parcours de soins; préserver la tranquillité des résidents de troubles du voisinage.

Le dispositif sera opérationnel dès le mois de septembre, avec quatre professionnels de santé. Leur mission sera de renforcer la politique de signalement, d'améliorer les évaluations, car cette équipe, complètement mobile, ira à la rencontre des personnes en difficulté. L'équipe sera liée aussi à la prévention, afin de traiter en amont les situations de crise. Elle aura aussi un rôle auprès des équipes des bailleurs sociaux et gardiens d'immeuble, pour permettre une meilleure appréhension de ces problématiques au quotidien, et mieux les traiter.

M. DAGNAUD insiste sur la grande utilité de ce dispositif. La vie des immeubles peut être perturbée par les locataires atteints de pathologies psychiatriques. Jusqu'à présent, les associations de locataires comme les bailleurs étaient démunis pour gérer ces situations. Ce dispositif apporte un point d'appui précieux, il est important de le saluer.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 25 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

[Entrée de M. MADEC]

M. Olivier WANG, rapporteur:

9. 2019 DAE 215 Budget Participatif-Soutien au commerce de proximité : subventions et conventions avec la RIVP et la SEMAEST

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, Mme KONÉ, M. WANG

Mme KONÉ présente le vœu, une intervention de soutien, sans demande.

La délibération met en lumière la désertification commerciale dans le quartier Danube, tendance qui touche d'autres quartiers de Paris. Le quartier Danube, très populaire, en est ainsi victime, au grand regret des habitants, en attente de proposition de la Mairie. Ceux qui vivent dans ce quartier depuis longtemps se souviennent de son dynamisme passé. Cette délibération montre que la Ville de Paris se mobilise pour ce sujet. Le GIE a lancé, le 15 mai dernier, un appel à candidatures, un appel à projet d'ampleur, concernant 21 locaux, découpés en trois secteurs. L'espoir repose maintenant sur des preneurs. Il y a un vrai engagement du GIE pour trouver des commerçants de qualité, l'objectif étant d'éviter que ce quartier ne devienne un quartier dit « dortoir ». Les habitants ont envie de pouvoir consommer dans leur quartier, un enjeu capital pour l'avenir. Il y a déjà eu quelques actions de soutien, comme l'opération de boutiques éphémères permettant d'approcher des exposants et de leur donner envie de rester de manière pérenne dans le quartier.

Il y a également le sujet de l'installation de DAB. La disparition des agences bancaires dans ce secteur génère l'absence de distributeur de billets, les habitants ne peuvent pas consommer à proximité de chez eux.

La prochaine grosse attente est le marché de la porte Brunet, l'enjeu étant sa disparition. Des propositions ont été faites avec le groupe d'animation, comme des produits

qualitatifs, des animations commerciales pour attirer différents publics et consommer sur place. L'enjeu concerne toute la dynamique commerciale du quartier.

En conclusion, la présidente du GIE Paris Commerces est remerciée, notamment d'être venue présenter le projet d'appel à candidatures auprès du groupe d'animation de la Porte des Lilas et Danube. La concertation et le travail avec les habitants sont nécessaires.

M. WANG remercie de cet éclairage et précise que 550 000 € seront investis par la Mairie de Paris dans huit locaux, afin d'être rénovés et accueillir de futurs locataires, courant 2020. C'est une bonne chose qui permet de rappeler l'action municipale sur le quartier Danube. Il existe également un autre dispositif d'aide aux commerçants, avec la troisième édition de l'opération « Coup de pouce commerces ».

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

M. Olivier WANG et M. Adji AHOUDIAN, co-rapporteurs:

10. 2019 DASES 148 Budget Participatif: Subventions d'investissement (1 007 900 €) et conventions non renouvelables dans le cadre de l'appel à projets "Alimentation pour tous, l'alimentation et les cuisines en partage"

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, Mme MINDAY

Mme MINDAY présente la délibération et souhaite faire une intervention commune à deux délibérations, la n°34 et la n°47. Il s'agit là d'un projet de supermarché anti-gaspillage, d'accompagner des familles dans une démarche de réduction de leurs déchets à la source. L'opération a une forte valeur d'exemplarité. Le défi donne des résultats probants. Lors de la première édition, les familles ont réduit de 25% leur production de déchets, alors que les Parisiens ont doublé leurs volumes de poubelles ces cinquante dernières années.

La délibération n°47 porte justement sur des crédits destinés à un supermarché antigaspillage, rue du Pré-Saint-Gervais. Ce type de démarche est fortement soutenu.

M. DAGNAUD confirme le soutien de la Mairie pour ce projet. Il faut faire attention aux horaires de livraison, et les modalités d'approvisionnement doivent se faire dans de bonnes conditions.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

- Nombre de votants : 25 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 25 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0
- NPPV: 1 M. THÉBAULT

Mme Violette BARANDA, rapporteure:

11. V192019025 Vœu amendé déposé par Mme Violette BARANDA, relatif aux inscriptions des séniors aux sports gérées par la DJS

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, Mme BARANDA, MM. TINTI, NAWROCKI, BOHBOT, Mme KONÉ

Mme BARANDA présente ce vœu qui entend favoriser le sport chez les personnes âgées. Un dispositif gratuit, lancé sous l'impulsion de la DJS.

Un hommage est glissé au personnel de la Mairie du 19ème arrondissement, qui a su accueillir le public dérouté par les inscriptions en ligne. Il s'agit de remettre ce dispositif dès septembre 2019, mais il doit être réorganisé de manière plus accessible pour les personnes âgées qui sont loin de l'outil informatique.

- M. NAWROCKI ajoute que la DJS a été sensibilisée. Le groupe communiste votera le vœu.
- M. BOHBOT déclare qu'il votera aussi.

Mme KONÉ souligne ce fléau qu'est l'illettrisme numérique, générateur de fracture sociale, surtout chez les personnes âgées. 41% des personnes âgées en France disent ne jamais utiliser internet. Les seniors connectés sont de jeunes seniors, ces « silver surfer » sont plutôt des personnes préretraitées. Le groupe écologiste de Paris avait déposé un vœu au sujet en juin 2017, demandant que les seniors soient accompagnés dans les démarches administratives en ligne, qu'il y ait des formations à domicile. Il faut éviter la fracture numérique, qui entraîne ces personnes à abandonner les demandes sociales, car les démarches sont trop complexes à effectuer. Il faut maintenir l'accompagnement papier.

M. DAGNAUD soumet le projet de vœu au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de vœu mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

M. Roger MADEC, rapporteur:

12. 2019 DLH 61 Convention d'occupation temporaire du domaine public au profit de la société LINKCITY ILE-DE-FRANCE - 192, 198 rue d'Aubervilliers Paris (19e)

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

13. 2019 DU 54 Déclassement et cession au profit de Paris Habitat-OPH de deux emprises de terrain 62-64bis et 66-66bis rue d'Aubervilliers (19e).

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

14. 2019 SG 43 Extension du périmètre de la convention de superposition d'affectation Est de la Petite Ceinture : Tronçon Rosa Parks.

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Mme Halima JEMNI, rapporteure:

15. 2019 DEVE 101 Subventions (41 550 €) à 23 associations dans le cadre de l'appel à projets portant sur les jardins partagés (Budget participatif « Cultiver en Ville ») Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

16. 2019 DFPE 2 Renforcer les activités ludiques et intergénérationnelles - Stratégie de déploiement des activités ludiques dans l'espace public. Subvention (10.000 euros) à l'« Association Belle Ville ABV » (19e).

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

17. 2019 DFPE 4 Subvention (2 017 903 €), à seize associations, conventions et avenants à conventions pour la gestion de vingt lieux d'accueils enfants parents à Paris et financement des LAEP de la CAF

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

18. 2019 DFPE 39 Subvention (72 799 euros), prorogation et avenant n° 3 à l'association Quel Univers Inventer ? (19e) pour la Crèche parentale (19e).

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

19. 2019 DFPE 40 Subventions (755 038 euros) prorogation et avenants n°3 avec l'association Gan Yael Crèche et Jardin d'Enfants (19e) pour ses quatre établissements d'accueil de la petite enfance.

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 21 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 3
- Nombre d'abstentions : 2

20. 2019 DFPE 42 Subventions (182 145 euros) prorogation et avenants n°3 à l'association Jeunesse Loubavitch (9e) pour ses deux établissements d'accueil de la petite enfance. Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 21 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 3

Nombre d'abstentions : 2

21. 2019 DFPE 43 Subvention (166 062 euros) prorogation et avenant n°3 à l'association Crèche Avenir (19e) pour la crèche collective (19e).

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 21 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 3
- Nombre d'abstentions : 2

22. 2019 DFPE 44 Subvention (79 246 euros) prorogation et avenant n°3 à l'association Crèche Gan Esther (19e) pour la crèche collective (19e).

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 21 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 3
- Nombre d'abstentions : 2

23. 2019 DFPE 112 Subvention (147 563 euros) prorogation et avenant n°3 à l'association Ohel Esther (19e) pour la halte-garderie Ohel Léa (19e).

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 21 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 3
- Nombre d'abstentions : 2

24. 2019 DFPE 185 Subventions (euros), Subventions (1 854 662 euros), prorogation et avenants n°1, 2 et 3 à l'association La Croix Rouge Française (14e) pour ses 7 établissements d'accueil de la petite enfance.

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

25. 2019 DFPE 197 Accompagnement des séparations - Subventions (148.000 euros), conventions et avenant à convention avec neuf associations pour leur activité de médiation familiale et aide site Archereau

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

<u>26. 2019 DVD 65 Stratégie Paris Piéton. Subventions de fonctionnement et d'équipement à diverses associations</u>

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Mme Halima JEMNI et M. Éric THÉBAULT, co-rapporteurs :

27. 2019 DEVE 102 Subvention (12.000 euros) à l'association « La fabrique documentaire » pour « Ciné Parc », des projets de projections cinématographiques en plein air au sein d'espaces verts parisiens.

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

M. Adji AHOUDIAN, rapporteur:

28. 2019 DASES 5 Subventions (5 987 971 euros) et avenants avec les 29 centres sociaux parisiens pour les actions 2019.

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

29. 2019 DDCT 60 Subventions au titre de la participation citoyenne et de la vie associative (5.000 €) à cinq associations œuvrant dans le 19e arrondissement dans le cadre de l'appel à projets politique de la Ville

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

30. 2019 DDCT 63 Subventions (419 500 euros) et conventions à 73 associations porteuses de 88 emplois d'adultes relais en quartiers populaires

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, MM. MADEC, LERT, GAU, BOHBOT

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

31. 2019 DDCT 95 Subventions (584.315 euros), 50 conventions pluriannuelles d'objectifs et 4 avenants avec 54 associations pour le financement de 88 projets dans les quartiers populaires.

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

32. 2019 DDCT 96 Subventions (381 400 euros) et conventions à 144 associations pour le financement de 171 projets dans les quartiers politique de la ville parisiens - Deuxième enveloppe 2019.

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

M. Adji AHOUDIAN et Mme Halima JEMNI, rapporteurs:

33. 2019 DDCT 100 Subventions (75.000 euros) et conventions avec 5 associations oeuvrant dans les quartiers Politique de la Ville aux réseaux de solidarité familles monoparentales (13°, 14°, 17°, 18°, 19° et 20°)

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

 Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

M. Adji AHOUDIAN et Mme Léa FILOCHE, co-rapporteurs

34. 2019 DDCT 93 Subventions (60.000 euros) à 13 structures porteuses de projets économiques locaux dans les quartiers populaires

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

35. 2019 DDCT 102 Subventions (30.000 euros) à 2 associations dans le cadre de la création de deux Citéslab.

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

M. Adji AHOUDIAN et Mme Yasmina MERZI, co-rapporteurs:

36. 2019 DASCO 44 Subventions (8.500 euros) à diverses associations et conventions annuelles d'objectifs avec deux associations pour des actions dans les Quartiers Populaires du 19ème arrondissement

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Mme Séverine GUY, rapporteure :

37. 2019 DASES 71 Renouvellement de la convention tripartite des ESI conclue entre La Ville de Paris, l'État et la RATP et des conventions bilatérales, subventions pour 13 ESI. Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions: 0

38. 2019 DASES 85 Actions en vue d'aide alimentaire pour les plus démunis Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions: 0

39. 2019 DASES 167 Subventions (88.000 euros) à douze associations et conventions et avenant avec onze d'entre elles pour leurs actions d'insertion sociale. Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions: 0

Mme Sophie MINDAY, rapporteure:

40. 2019 DPE 10 Subvention (17.600 euros) et convention avec l'Agence Parisienne du Climat (APC) pour la réalisation d'une seconde édition d'un défi famille « zéro déchet » Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

41. 2019 DPE 37 Budget participatif « Ville plus propre » - Subvention (25 000€) à la régie de quartier (19e) pour acquérir du matériel de propreté

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

Mme Sophie MINDAY et Mme Léa FILOCHE, co-rapporteures

42. 2019 DAE 13 Budget Participatif - Subventions (191.300 euros), conventions et adhésion (3.150 euros) pour le soutien de l'économie circulaire

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Mme Yasmina MERZI, rapporteure:

43. 2019 DASCO 88 Caisses des Écoles-Convention triennale de mise à disposition de moyens et de services entre la Ville de Paris et les Caisses des Écoles.

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Mme Yasmina MERZI et Mme Sophie MINDAY, co-rapporteure:

44. 2019 DEVE 66 COMMUNICATION SANS VOTE portant sur l'état des lieux des contenants alimentaires en plastique dans la restauration collective municipale parisienne Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Mme Tatiana POUDIOT et M. Éric THÉBAULT, co-rapporteurs :

45. 2019 DASES 80 Subventions (147 200 euros) à 16 associations et conventions avec 3 d'entre elles pour leurs actions culturelles en direction des PH

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

46. 2019 DASES 129 Subventions (48 950 euros) à 10 associations et avenant avec l'une d'entre elles pour leurs actions dans le cadre du Mois Parisien du Handicap 2019. Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

M. Éric THÉBAULT, rapporteur :

47. 2019 DAC 63 Subventions (606.500 euros) à 8 structures de création et diffusion de spectacle vivant et conventions pour soutenir leur projet d'investissements. Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, MM. MADEC, LERT, GAU, BOHBOT

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

48. 2019 DAC 761 Budget participatif : Subvention (34.303 €) et convention de soutien avec l'association Fabrication Maison relative à la réalisation de 3 fresques dans le quartier Danube - Solidarité (19e)

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

M. Éric THÉBAULT et Mme Tatiana POUDIOT, co-rapporteurs :

49. 2019 DAC 270 Subventions (168.750 euros) à 26 associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap et 3 avenants à convention

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

M. Éric THÉBAULT et Mme Tatiana POUDIOT, co-rapporteurs :

50. 2019 DAC 682 Subventions (20.500 euros) à sept associations au titre des projets culturels élaborés dans les Quartiers Populaires (19e) de la Politique de la Ville Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

 Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

M. Olivier WANG et M. Adji AHOUDIAN, co-rapporteurs:

51. 2019 DAE 220 Budget participatif "Plus de commerces dans les quartiers populaires" - Appel à projets relatif aux projets d'investissement des commerces des quartiers populaires - 3ème édition

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

M. Adama DAOUDA-KOUADIO, rapporteur:

52. 2019 DDCT 68 Subvention (72 000 euros) à 14 associations avec 5 conventions pluriannuelles d'objectifs pour le financement de 16 projets au titre de l'intégration. Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

53. 2019 DDCT 71 Subvention (64 150 euros) à 13 associations et 5 conventions pour le financement de 13 projets au titre de l'intégration et des résidents non communautaires Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Mme Léa FILOCHE et Mme Andrea FUCHS, co-rapporteures :

54. 2019 DDCT 53 Subventions (104 000 euros) avec 22 associations au titre de la lutte contre les discriminations.

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Mme Léa FILOCHE et Mme Fatoumata KONÉ, co-rapporteures :

55. 2019 DAE 62 Subventions (152.500 euros), conventions et avenants avec 20 associations -mise en œuvre du volet emploi du Contrat de Ville, - Accès aux droits -apprentissage du Français

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Mme Andrea FUCHS, rapporteure:

<u>56. 2019 DASCO 27 Collèges publics parisiens - Convention relative aux modalités d'exercice des compétences de la Ville de Paris et des collèges</u>

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

57. 2019 DASCO 89 Collèges publics Parisiens - Dotation complémentaire de fonctionnement (36 000€), subventions d'équipement (82 450 €)

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

Nombre d'abstentions : 0

58. 2019 DASCO 90 Collèges publics parisiens - Subventions (704 206 euros) au titre du budget participatif des collèges.

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

M. Philippe NAWROCKI, rapporteur:

<u>59. 2019 DJS 19 Subventions (19.800 euros) à 15 associations sportives locales (19e).</u> Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

60. 2019 DJS 61 Subvention (13.000 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Sport dans la Ville (19e).

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

61. 2019 DJS 147 Subventions (30.000 euros), 5 conventions pluriannuelles d'objectifs avec 5 associations pour le financement de 8 projets (10e, 14e, 18e, 19e).

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

62. 2019 DJS 153 Demandes de subvention à l'Agence Nationale du Sport pour la rénovation des piscines Mathis et Rouvet (19e), du centre sportif Moureu (13e), et le réaménagement des TEP des Amandiers (20e).

Élu ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération au vote.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa

- Nombre de votants : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26 dont 1 pouvoir écrit
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun orateur ne demandant la parole, M. DAGNAUD lève la séance du Conseil d'arrondissement à 22h00.

La prochaine séance du Conseil d'arrondissement est prévue le mercredi 18 septembre 2019 à 20h00.

La Secrétaire de séance	Le Maire du 19 ^e arrondissement
	15
	* .
Caladal CAII	Francis DACMAND
Gabriel GAU	François DAGNAUD